



Amiens, le 13 novembre 2025

à

Dossier suivi par :

Caroline BOITIEUX
Conseillère Mobilité Carrière
conseil.mobilite.carriere@acamiens.fr
03 22 82 39 43

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS

Rectorat de l'académie d'Amiens

20, boulevard d'Alsace-Lorraine 80063 Amiens cedex 9 Monsieur le Président de l'Université de Picardie Jules Verne
Monsieur le Directeur de l'Université de Technologie de Compiègne
Madame et Messieurs les Inspecteurs d'Académie –
Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale de l'Aisne, de
l'Oise et de la Somme
Monsieur le Délégué Régional de l'O.N.I.S.E.P.
Monsieur le Directeur du CANOPÉ
Monsieur le Secrétaire Général de la Région Académique
Mesdames et Messieurs les Directeurs de C.I.O.
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement
Mesdames et Messieurs les Délégués Académiques
Mesdames et Messieurs les Délégués Académiques
Mesdames et Messieurs les Chefs de Division et de service

<u>Objet :</u> Détachement de fonctionnaires de catégorie A dans les corps des personnels enseignants des premier et second degrés, des personnels d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale relevant du ministère chargé de l'éducation nationale Rentrée scolaire 2026



Quels agents sont concernés?

Tous les fonctionnaires de catégorie A



De quoi s'agit-il?

La candidature à un détachement dans les corps des personnels enseignants des 1er et 2nd degrés, des personnels d'éducation et des psychologues de l'Education Nationale relevant du ministère chargé de l'Education Nationale

<u>Important</u>: Le choix des affectations des personnels accueillis en détachement sera réalisé par les services de gestion en fonction des besoins et sur des postes restés vacants après le mouvement intra-académique.



Comment proposer sa candidature à un détachement ?

Le dossier de candidature se trouve sur la plateforme Pégase à cette adresse : https://i-dgrh2-app.adc.education.fr/pegase

La candidature doit être saisie uniquement sur la plateforme Pégase entre le 21/11/25 et le 21/12/2025 inclus.

Les documents à renseigner sur la plateforme :

- Dossier de candidature (état civil, service gestionnaire, fonction souhaitée, académie souhaitée)
- Annexe 6 : Avis du supérieur hiérarchique (Inspecteur + autorité de gestion : DASEN ou DPE)
- CV, lettre de motivation, diplôme requis, certificats demandés

Pour l'accès à la fonction d'enseignant du 1er degré : les dossiers seront à transmettre à la DSDEN concernée .

L'annexe 6 non renseignée au moment du dépôt de la candidature devra être transmis dans les meilleurs délais à la CMC : conseil.mobilite.carriere@ac-amiens.fr

Les dossiers de candidature favorables seront adressés le <u>20 février 2026</u> par la Direction des Ressources Humaines de l'Académie d'Amiens, au Ministère de l'Education Nationale (DGRH).



Les décisions arrêtées seront transmises par la DGRH au rectorat fin mai 2026.

La CMC se chargera alors d'adresser les notifications de décision aux candidats.



L'affectation

<u>En juillet 2026</u>, suite à la décision de la DGRH, les services gestionnaires de personnels recueilleront les vœux géographiques d'affectation des candidats détachés puis, les personnels seront affectés, dans le cadre d'un détachement.

Durant leur première année de détachement, les agents sont affectés à titre provisoire et bénéficient d'un parcours de formation adapté visant à faciliter l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice de leur métier.

Compte tenu des délais nécessaires à l'instruction des dossiers avant leur transmission au ministère, il est impératif que ces dossiers soient saisis sur le site PEGASE **avant le 21 décembre 2025**.



Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Réf.: - Note de service ministérielle du 4/11/2025 publiée au BOEN n°43-MENH2530932N.

- Ligne directrices de gestion ministérielles et académiques relatives à la mobilité
- Annexe 6 du BOEN : Avis du supérieur hiérarchique ou de l'autorité de gestion
- Schématisation du recueil d'avis hiérarchique

Pour le Recteur et par délégation Le Secrétaire Général Adjoint de l'Académie Directeur des Ressou**g**ces Humaines

Samuel HAYE





ANNEXE 6

\square Je suis enseignant du 1 $^{\mathrm{er}}$ degré, je sollicite un détachement dans un corps du 2 $^{\mathrm{d}}$ degré :
> Je recueille <u>uniquement</u> l'avis de mon Dasen
□ Je suis enseignant et j'appartiens à un corps du 2 ^d degré, je sollicite un détachement dans un
corps du 1 ^{er} ou du 2 ^d degré :
> Je recueille <u>uniquement</u> l'avis de mon recteur
□ Je relève d'un autre corps, je sollicite un détachement dans un corps du 1er ou du 2d degré :
> Je recueille l'avis de mon supérieur hiérarchique ou de mon autorité de gestion
Avis motivé du supérieur hiérarchique (ou de l'autorité de gestion le cas échéant)
du candidat au détachement figurant dans l'application Pégase (https://i-dgrh2-app.adc.education.fr/pegase)
NB : cet avis ne se substitue pas à l'avis motivé du corps d'inspection compétent pour se
prononcer sur la demande de détachement
Je soussigné(e)
Qualité
ai pris connaissance de la candidature de :
M. / Mme
AVIS
(Pour les personnels du ministère de l'Éducation nationale, les rectrices / les recteurs ou Dasen
se prononcent sur l'opportunité de la demande au regard des besoins en emplois dans la
discipline ou dans le corps d'origine du candidat)
Avis favorable Avis défavorable Avis défavorable
À, le, le
Signature du supérieur hiérarchique :
o.p. ato. o ao oopontoo moraromqoo.

ANNEXE 4 : SCHEMATISATION DE LA PROCEDURE POUR LE RECUEIL DE L'AVIS HIERARCHIQUE POUR UNE DEMANDE DE DETACHEMENT

Réaliser sa candidature sur la plateforme Pégase entre

Le 21 novembre et le 21 décembre 2025

https://i-dgrh2-app.adc.education.fr/pegase

Transmettre l'annexe 6

« Avis de l'autorité hiérarchique »

à votre Inspecteur

Annuaire du corps d'inspection 1er degré :

02: https://intranet.ac-amiens.fr/535-circonscriptions-du-premier-degre.html

 $60: \underline{https://intranet.ac\text{-}amiens.fr/562\text{-}circonscriptions\text{-}du\text{-}premier\text{-}degre.html}$

 $80: \underline{https://intranet.ac\text{-}amiens.fr/590\text{-}circonscriptions\text{-}du\text{-}premier\text{-}degre.html}$

Secrétariat des inspecteurs du second degré :

IEN: ce.ienet@ac-amiens.fr

IA-IPR: ce.ipr@ac-amiens.fr

Transmission de l'annexe 6 par le corps d'inspection à l'autorité de gestion (IA-DASEN, Recteur)

. Enseignants 1er degré :

02: ce.dsden02@ac-amiens.fr

60 : ce.dsden60@ac-amiens.fr

80 : ce.dsden80@ac-amiens.fr

. Enseignants 2nd degré :

ce.dpe@ac-amiens.fr



Conseil.mobilite.carriere@ac-amiens.fr

Instruction du dossier

Conseil.mobilite.carriere@ac-amiens.fr

. 1er septembre 2026